



LE DEVOIR

Pédophilie

L'Église canadienne se soustrait aux directives de Rome

JEANNE CORRIVEAU
STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

L'Église catholique canadienne n'entend pas faire traîner les cas de pédophilie chez ses prêtres par les tribunaux ecclésiastiques, allant ainsi à l'encontre des directives adressées en novembre dernier par le Vatican à tous les évêques catholiques. Elle laissera plutôt aux tribunaux civils le soin de juger les responsables d'agressions sexuelles, estimant ces juridictions plus aptes à examiner ce type de cause.

Les scandales de mœurs qui ont éclaboussé l'Église catholique au cours des dernières années ont forcé le Vatican à édicter une procédure visant à trancher les cas d'agressions sexuelles et de pédophilie dans les rangs de ses prêtres. Une lettre envoyée en novembre à tous les évêques catholiques du monde, dont le contenu n'avait jusqu'alors pas été ébruité, détaille les procédures à suivre: les clercs fautifs seront soumis à un procès ouvert, soit devant un tribunal ecclésiastique local, soit devant la congrégation vaticane. Ces procédures exemptent donc les évêques d'aviser les autorités judiciaires des cas soumis à leur attention.

Rome exercera ainsi une forme de contrôle sur le problème qui a maintes fois entaché l'image de l'Église catholique. Publiée mardi dans l'*Acta Apostolica Sedis*, la publication officielle du Vatican, la lettre envoyée aux évêques avait été validée par un document *Motu Proprio* signé par le pape Jean-Paul II.

Au Canada toutefois, pas question de se plier à cette directive, indique M^{re} Peter Schonenbach, secrétaire général de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Lors d'un voyage à Rome en novembre dernier, le président de cette conférence, M^{re} Jacques Berthelet, et M^{re} Schonenbach avaient d'ailleurs fait savoir au cardinal Joseph Ratzinger, l'auteur de la directive, que ces procédures ne pourraient pas être appliquées au Canada. «Nous avons

VOIR PAGE A 8: ROME

Gagliano pointé pour patronage

Le ministre nie les accusations de pressions politiques de l'ex-président de la Société immobilière du Canada

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les quatre partis de l'opposition ont réclamé à l'unisson hier la démission du ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, éclaboussé par un nouveau scandale de patronage.

L'ex-président de la Société immobilière du Canada (SIC), Jon Grant, s'est fait dénonciateur en révélant en entrevue au *Globe and Mail* qu'il avait subi au cours de son mandat de six ans de multiples pressions de M. Gagliano et de son entourage politique pour qu'il octroie des contrats à ses amis. En tant que société de la Couronne, la SIC doit fonctionner indépendamment du gouvernement même si la responsabilité politique échoit au ministre des Travaux publics.

M. Grant a soulevé trois cas problématiques. D'abord, il dit avoir été contacté personnellement par M. Gagliano pour que la SIC embauche son ami Tony Mignacca, qui se trouvait sans travail. Puis, il dit avoir été contacté par des gens du bureau de M. Gagliano pour que soit embauchée Michèle Tremblay, une collaboratrice libérale de longue date qui a été secrétaire de presse de John Turner. Enfin, il prétend que le chef de cabinet du ministre, Jean-Marc Bard, lui

VOIR PAGE A 8: GAGLIANO

INDEX

Actualités..... A2	Éditorial..... A6
Annonces..... B5	Idées..... A7
Avis publics.. B4	Les sports..... B6
Bourse..... B2	Mots croisés.. B5
Culture..... B8	Télévisions..... B7
Économie..... B1	Météo..... B5

7 78313 0006 2

Maux de tête



AGENCE FRANCE-PRESSE

LE DOUBLE taux de change qui entre en vigueur aujourd'hui en Argentine, auquel s'oppose le Fonds monétaire international, échouera dans la pratique et attirera la corruption et la spéculation, estiment des économistes. La situation en Argentine cause d'ailleurs des maux de tête aux cambistes du Brésil voisin. Nos informations en page B 5.

Drôle de guerre au Cachemire

CATHERINE SIMON
LE MONDE

Revendiquée par l'Inde et le Pakistan, épuisée par un demi-siècle de violence, Srinagar, capitale du Cachemire indien, est prise dans le feu croisé des musulmans extrémistes, des combattants séparatistes et des soldats indiens. Haut lieu du soufisme, la ville n'aspire qu'à la paix.

On dirait du tissu synthétique, mais le tailleur jure que non. Les burkas sont en crêpe léger, de couleur noire exclusivement. A Srinagar, capitale de la province indienne du Jammu-et-Cachemire, on a le sens des traditions. La seule fantaisie tolérée consiste à agrémenter le bord des manches ou le bas de la chasuble d'une discrète broderie — noir sur noir. Penché sur sa machine à coudre, un quadragénaire à moustache se dépêche d'achever son ourlet. Le ciel s'est déjà assombri sur la mosquée Jamia Masjid, dont les murs de brique rouge, élevés il y a six siècles, semblent

avoir avalé la lumière. «Depuis qu'il y a eu ce problème, vous savez, en septembre, les ventes de burkas n'ont jamais été aussi bonnes!», se réjouit le tailleur. L'incident auquel il fait allusion s'est produit quelques jours avant les attentats de New York. Trois femmes, dont une adolescente de 14 ans, ont été attaquées en pleine rue et défigurées à l'acide. Un groupuscule islamiste, Lakshar-e-Jabbar, jusque-là inconnu des habitants de Srinagar, avait menacé, quelques semaines auparavant, de châtier les femmes de la capitale qui ne porteraient pas la burka.

Dans les ruelles bordées d'échoppes et d'ateliers qui entourent l'immense mosquée, les femmes que l'on croise n'ont pourtant rien de Belphégor rasant les murs. L'immense majorité d'entre elles portent un voile assez lâche, qui couvre plus ou moins les cheveux. Quelques autres sont couvertes de la burka. Certaines, plus rares, vont tête nue.

« En 1990, dans toute la vallée du Cachemire, les gens avaient réglé leur montre sur l'heure du Pakistan! Depuis, ils ont changé. »

VOIR PAGE A 8: CACHEMIRE



REUTERS

Québec exproprie la Ville pour construire le CHUM

KATHLEEN LÉVESQUE
ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec procédera sous peu à l'expropriation de terrains appartenant à la Ville de Montréal et à la Société de transport de Montréal (STM) pour ériger le futur CHUM à l'angle des rues Saint-Denis et Rosemont, accélérant du coup le développement du dossier.

Les négociations entre les parties n'ayant pas abouti, le conseil des ministres a adopté le 19 décembre dernier un décret par lequel le gouvernement prendra possession des terrains où s'élève actuellement un garage de la STM et des ateliers municipaux, a confirmé hier au *Devoir* le cabinet du ministre de la Santé Rémy Trudel. On refuse toutefois d'indiquer les sommes qui seront versées.

Au début des pourparlers en septembre dernier, Québec prévoyait payer 15 millions pour la relocalisation de la STM, qui détient la plus grande partie du site convoité. De son côté, la Société de développement de Montréal (SDM), un organisme paramunicipal qui agit au nom de la Ville, évalue les coûts d'un déménagement à quelque 25 millions.

Chose certaine, les montants décrétés pour la relocalisation s'ajouteront aux frais d'achat du terrain évalués à 19,9 millions. L'acquisition du site Saint-Denis

« C'est une mesure qui nous permet d'encadrer la démarche de façon légale et qui pose une échéance fixe aux négociations »

VOIR PAGE A 8: CHUM

Louise Harel est pressentie à la Santé

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Dans sa réflexion entourant son prochain remaniement ministériel, le premier ministre Bernard Landry étudie sérieusement la possibilité de nommer la chevronnée Louise Harel ministre de la Santé et des Services sociaux en remplacement du chancelier Rémy Trudel.

C'est ce qu'on indique dans l'entourage de Bernard Landry, dont les conseillers sont unanimes pour lui suggérer de procéder à un remaniement ministériel d'envergure dès février, avant la reprise de la session parlementaire. Lors du bilan de la dernière session parlementaire, M. Landry avait signalé qu'il songerait, pendant les Fêtes, à un remaniement ministériel pour la fin janvier ou le début février. Mais son emploi du temps (départ le 23 janvier pour la conférence des premiers ministres en Colombie-Britannique, conférence des chefs de gouvernement à Munich du 29 au 31 janvier et mission d'Équipe Canada à Moscou du 12 au 16 février) en retarde l'annonce.

En nommant Louise Harel à la Santé, le premier ministre ferait d'une pierre deux coups, fait-on valoir. Les fusions municipales sont maintenant réalisées: il y a tout lieu de confier la responsabilité des Affaires municipales et de la Métropole à quelqu'un d'autre qu'à cette infatigable réformatrice qui n'a pas que des amis dans ce milieu. Une nouvelle figure conciliante



Louise Harel

VOIR PAGE A 8: HAREL

ENVIRONNEMENT

La vraie drogue de l'Amérique: l'automobile

■ À lire en page A 2

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

GAGLIANO

SUITE DE LA PAGE 1

aurait demandé un droit de regard sur les dossiers émanant du Québec. «Comme Jean-Marc [Bard] me l'a dit très clairement: "Le reste du Canada est à vous, le Québec est à nous", a raconté M. Grant. M. Gagliano est l'organisateur politique de la machine libérale fédérale au Québec.

M. Grant, qui à l'âge de 66 ans est maintenant président du conseil d'administration de la Banque Laurentienne, a été nommé à la tête de la SIC par les libéraux, en 1995, au moment de la création de cette société de la Couronne. Il a complété deux mandats de trois ans. M. Grant a répété ses propos sur les ondes de CBC mais a ensuite fait savoir aux médias qu'il n'accorderait pas d'autres entrevues. «Il n'y a rien eu d'illégal comme tel, a-t-il précisé. C'était plutôt une attitude non professionnelle généralisée dans une atmosphère de pression politique constante.»

Les regards se sont maintes fois dirigés vers le ministre Gagliano pour des cas de favoritisme politique, mais c'est la première fois que quelqu'un l'accuse publiquement. M. Gagliano a «fortement» nié ces accusations hier. «Le ministre désire rappeler qu'il ne participe pas au processus de décision de la Société immobilière ou de toute autre société de la Couronne», mentionne un court communiqué de presse.

Au bureau de Jean Chrétien, on disait seulement que «le premier ministre a confiance en son ministre».

Les quatre partis d'opposition ont demandé que M. Gagliano se retire du cabinet jusqu'à ce que la lumière soit faite dans ce dossier. Tous ont demandé la tenue d'une enquête publique sur cette affaire. Le chef intermédiaire de l'Alliance canadienne, John Reynolds, a ajouté qu'il serait inacceptable que M. Gagliano soit nommé ambassadeur canadien au Vatican lors du prochain remaniement ministériel, comme le veut la rumeur.

Ce n'est pas la première fois que des doutes planent sur l'intégrité du ministre des Travaux publics.

■ En novembre dernier, M. Gagliano s'est retrouvé sur la sellette lorsque ses liens avec un ancien homme politique italien reconnu coupable de fraude, Maurizio Creuso, ont été révélés. M. Creuso, qui avait dû rembourser 250 000 \$ en 1994, a depuis obtenu sa citoyenneté canadienne, décroché des contrats de deux sociétés de la Couronne sous la responsabilité de M. Gagliano et participé avec le ministre à au moins un voyage officiel en Pologne. Il dit être l'ami du ministre depuis 20 ans.

■ En juin dernier, une enquête interne rendue publique a démontré qu'un contrat de publicité de 150 millions de dollars avait été accordé par les Travaux publics à Media IDA Vision, une firme montréalaise ayant des liens étroits avec le Parti libéral, sans respecter les règles en vigueur.

■ La fidèle collaboratrice Michèle Tremblay a plusieurs fois défrayé la manchette à cause des multiples contrats que sa boîte de relations publiques a réussi à décrocher. La firme Tremblay-Guittet Communications a reçu pour plus de 10 millions de dollars de contrats de divers ministères depuis 1995. Selon des documents obtenus par un quotidien anglophone, elle aurait aussi obtenu des contrats d'une valeur de un million de dollars depuis 1997 auprès de sociétés de la Couronne tombant sous la responsabilité de M. Gagliano, notamment pour rédiger des discours à 1200 \$ pièce.

Le porte-parole de la Société immobilière du Canada, Gord McIvor, a indiqué hier que Mme Tremblay (la même) a été sous contrat de janvier 1998 à août 2000, touchant 4000 \$ par mois. Elle écrivait des discours et organisait des événements spéciaux. M. Grant a indiqué à *Globe and Mail* qu'il avait mis un terme au contrat de Mme Tremblay qui, selon lui, «ne [leur] apportait rien».

Quant à Tony Mignacca, il est resté à la SIC du 5 janvier 1999 au 15 février 2000. Il travaille maintenant au bureau de circonscription de M. Gagliano, à Montréal. M. Mignacca n'a pas voulu parler aux journalistes hier, pas plus d'ailleurs que le chef de cabinet de M. Gagliano, Jean-Marc Bard.

Devant les caméras de CBC, un des membres actuels du conseil d'administration de la SIC, Robert Basque, a dit que les accusations de M. Grant étaient fondées. «Ce que M. Grant a dit est tout à fait conforme [à ce qui se passait].

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean, Québec, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ROME

SUITE DE LA PAGE 1

déjà une longue histoire de protocole dans chaque diocèse pour que les évêques sachent comment gérer ce genre de problème. Quand il y a soupçon d'activité criminelle, nous travaillons tout de suite de concert avec les autorités compétentes de justice. Et ça, nous ne pouvons y déroger», explique M^{re} Schonenbach. M^{re} Ratzinger s'est d'ailleurs rendu à leurs arguments, reconnaissant que la qualité du système de justice canadien le permet.

Le recours à un tribunal ecclésiastique pourrait survenir dans le cas d'un évêque appelé à statuer sur le traitement à accorder à un prêtre ayant déjà purgé une peine de prison à la suite d'une condamnation, suggère M^{re} Schonenbach. Il rappelle que les tribunaux ecclésiastiques s'apparentent aux tribunaux professionnels des médecins et des avocats et qu'ils peuvent traiter les causes de délits commis contre l'eucharistie et le sacrement de pénitence. Mais selon lui, ils demeurent inadéquats pour les causes d'agressions sexuelles commises à l'endroit de mineurs.

La politique de justice en vase clos du Vatican étonne l'avocate criminaliste Sophie Bourque: «Par contre, la position de l'Église catholique canadienne est conforme à la position de transparence qui prévaut dans la société à l'heure actuelle, où on demande de plus en plus de transparence de nos institutions. Mais il faut dire qu'on a eu notre lot d'incidents, avec les cas de l'orphelinat de Terre-Neuve, d'Hubert O'Connor en Colombie-Britannique et des autochtones dans les orphelinats, un dossier qui n'est d'ailleurs pas réglé. L'Église canadienne a été sur la sellette et obligée de prendre position avant d'autres Églises.»

Selon l'avocate, la décision d'interdire des poursuites criminelles contre un agresseur devrait appartenir à la victime et non à l'Église. Le droit criminel canadien n'oblige pas un individu à dénoncer un crime à la police, rappelle-t-elle. La Loi sur la protection de la jeunesse au Québec prévoit toutefois que toute personne ayant connaissance d'un cas d'agression sexuelle commise sur la personne d'un mineur doit le signaler à la Direction de la protection de la jeunesse.

Le père Francis G. Morrisey, professeur à la faculté de droit canonique de l'Université Saint-Paul, juge favorablement les nouvelles directives du Vatican. «Je crois que la décision du Saint-Siège montre une volonté de prendre très au sérieux les cas de pédophilie. D'ailleurs, cette décision n'empêchera pas la poursuite des responsables en vertu du droit civil. [...] En même

temps, cette décision témoigne d'une volonté de centralisation additionnelle de la part du Vatican, ce qui constitue un élément négatif.»

Il faut situer les directives portant sur la pédophilie dans l'ensemble des nouvelles dispositions annoncées en latin dans le dernier annuaire *Acta Apostolicae Sedis* (Actes du Siège apostolique), faisant le point sur l'activité de la Curie romaine en 2001. Selon le nouveau Code de droit canonique promulgué sous l'autorité de Jean-Paul II en 1983, certaines offenses devaient dorénavant s'ajouter à la liste dont le traitement est réservé au Vatican, soit, en fait, à la Congrégation pour la doctrine de la foi, héritière contemporaine de l'Inquisition. «Mais on ne savait pas quelles offenses précisément», a expliqué le professeur Morrisey, joint hier à Ottawa. «Les anciennes normes de 1962 restaient en vigueur jusqu'au 11 novembre 2001. Maintenant, on sait qu'une dizaine de situations, dont celles ayant trait à la pédophilie, devront être référées obligatoirement à la Congrégation pour la doctrine de la foi.»

Ces offenses se regroupent sous trois types de délits: ceux contre l'eucharistie (par exemple, «jeter les saintes espèces»), ceux ayant trait aux sacrements de pénitence (par exemple, la violation du secret de confession), les fautes contre la morale en fonction du sixième commandement du Décalogue («luxurieux point ne sera de corps ni de consentement»), dont, justement, les relations sexuelles avec des mineurs.

Jusqu'au 11 novembre dernier, l'évêque pouvait donc lui-même tenter des poursuites pour ce genre de faute en vertu du droit canonique. Dorénavant, il doit obligatoirement référer la cause au Saint-Siège. D'ailleurs, selon le professeur Morrisey, certains évêques ne sont tout simplement pas «équipés» pour mener de tels procès, qui nécessitent des enquêtes préliminaires et un jugement en bonne et due forme. «Mais si nous avons le document du pape accordant l'autorité à la Congrégation et la liste des offenses, nous ne connaissons pas la liste des procédures à suivre», a ajouté le professeur de droit, qui juge cette situation regrettable. «C'est toujours un secret et c'est très embêtant. On ne sait toujours pas comment se déroulent les procès canoniques.»

Les situations nationales varient. Certains pays en Amérique latine et en Europe (dont l'Espagne et l'Italie) ont signé un concordat avec le Vatican stipulant qu'une décision ecclésiastique a un effet civil, par exemple dans les cas de divorce. Ce n'est pas le cas aux États-Unis et au Canada, où le droit de l'État conserve sa préférence sur l'Église.

HAREL

SUITE DE LA PAGE 1

pourrait maintenant contribuer à éliminer les irritants qui persistent. De même, l'expérience de Louise Harel, dont on connaît les vertus lenifiantes, pourrait servir à la tête de ce ministère casse-cou mais d'une extrême importance. Jusqu'ici, le gouvernement Landry a préféré tout faire pour sauver «le soldat Trudel», comme l'écrivait le chroniqueur du *Devoir* Michel David, mais les difficultés inopinées qu'il a éprouvées en fin d'année, notamment dans le dossier — d'apparence anodine — des postes bilingues dans le réseau de la santé, ont fait réfléchir, de même que ses annonces prématurées. En privé, la principale intéressée n'a guère manifesté d'enthousiasme pour ce nouveau poste, bien qu'elle avance déjà certaines solutions qu'elle mettrait de l'avant dans ses nouvelles fonctions, confie-t-on.

On a également appris que Louise Harel tente de convaincre Bernard Landry de créer un nouveau ministère de l'Habitation chargé de l'épineux dossier du logement

social et de l'itinérance mais aussi de la disponibilité de logements abordables pour les jeunes familles. Ce ministère pourrait toutefois être confié à un élu moins expérimenté.

Mais l'heure n'est pas à la multiplication des ministères. Au contraire, Bernard Landry envisagerait de concentrer l'action de l'État autour de cinq missions principales: l'économie et l'emploi, l'éducation, la santé, les régions et les ressources naturelles. Dans cette optique, le premier ministre étudie la possibilité de réduire le nombre de ministres d'État, de ministères, de ministères délégués et de secrétaires d'État qui constellent son cabinet, soit un total de 29 élus. Deux ou trois vétérans auraient déjà accepté de tirer leur révérence au moment opportun. Dans l'entourage du premier ministre, on compte à tout le moins sur les départs de l'Assemblée nationale de Paul Bégin (Justice), Jacques Brassard (Ressources naturelles), Guy Chevrette (Transports et Affaires autochtones) et David Cliche (Recherche, Science et Technologie).

CACHEMIRE

dernier étage d'une vieille maison de Srinagar? Le visage maigre est mangé par les yeux, noirs et graves. Yasin Malik n'avait pas 19 ans, en 1983, quand il a commencé à militer. Et moins de 25 ans quand il a rallié les camps d'entraînement militaire du Pakistan. «Non, pas du Pakistan. Du Cachemire pakistanais», corrige-t-il d'une voix douce. Pour lui, militant de la première heure du Front de libération du Jammu-et-Cachemire (JKLF) et figure du groupe des hajis, ces pionniers de la lutte séparatiste, la nuance n'est pas importante, elle est essentielle. En effet, malgré son aversion pour la soldatesque indienne et son rejet de la domination imposée depuis 50 ans par New Delhi, qui a transformé le Cachemire «en bunker», rien ne pourra faire de lui un partisan du Pakistan. «L'immense majorité de la population du Cachemire est favorable à l'indépendance. Vis-à-vis de l'Inde, bien sûr. Mais pas seulement ça: ce serait une trahison que de vouloir le rattachement au Pakistan», assène le jeune homme.

La violence, celle d'abord de l'armée indienne, présente au Cachemire depuis 1947, il l'a connue dès son enfance à Srinagar. «La panique, soudain, se répandait dans les rues, les gens couraient partout, cherchant un abri, et les soldats en armes se mettaient à charger, attrapant tous ceux qui leur tombaient sous la main pour les jeter en prison ou pour les battre. J'étais terrorisé», a-t-il raconté dans *Kashmir in the Cross-Fire*, de Victoria Schofield (Viva Books Private Limited, 1997). De la violence, pourtant, Yasin Malik est devenu un adepte. Ou, plus exactement, de la lutte armée. Il a fait partie des premiers bataillons de jeunes «militants» revenus en nombre au Cachemire, à la fin des années 80, après avoir appris le maniement des armes dans les camps de la zone pakistanaise, bien décidés à en découdre avec l'«impérialisme» indien.

Un des premiers faits d'armes des séparatistes sera le kidnapping de Rubaiya Sayeed, fille du ministre de l'Intérieur, le 8 décembre 1989. Yasin Malik est l'un des principaux négociateurs du JKLF. Après cinq jours de marchandage avec les autorités indiennes, la jeune femme est relâchée, saine et sauve, en échange de la libération de cinq détenus séparatistes.

Yasin Malik lui-même a passé, au total, dix années de sa vie en prison. Quand il en sort, en 1994, il souffre de graves problèmes cardiaques. Et il voit les choses autrement: il fait savoir publiquement qu'il abandonne la lutte armée. «L'islam est le même partout. Mais ici, au Cachemire, nous avons en plus le soufisme», explique-t-il. C'est une tradition ancienne, profondément ancrée. Le soufisme nous apprend l'amour,

CHUM

SUITE DE LA PAGE 1

pour l'implantation du mégahôpital — qui regroupera à un seul endroit les hôpitaux Notre-Dame, Saint-Luc et Hôtel-Dieu — coûtera ainsi plus cher que ce qu'a prévu le ministère de la Santé en 1999. L'étude préliminaire commandée par le gouvernement n'avait pas évalué les coûts de déménagement.

La STM et la Ville de Montréal ont été prévenues juste avant Noël qu'elles recevraient dans les prochaines semaines un avis d'expropriation. Ni à la STM ni à la Ville on ne s'étonne que le gouvernement emprunte cette voie. «Il n'y a pas vraiment eu de négociations. La SICHUM n'était pas prête. On attend donc l'avis d'expropriation», affirme la porte-parole de la STM, Odile Paradis. «Les négociations ont été mises sur la glace au début de l'automne dernier», explique Renaud Paradis, directeur général de la SDM.

La porte-parole de la SICHUM, Christiane Thérberge, a confirmé hier que ce processus d'expropriation a été enclenché pour accélérer la démarche d'acquisition des terrains et s'assurer que tout sera complété comme prévu en mai prochain. «C'est une mesure qui nous permet d'encadrer la démarche de façon légale et qui pose une échéance fixe aux négociations», a-t-elle indiqué hier. Cette dernière soutient par ailleurs que cela n'exclut pas la possibilité pour les parties d'en arriver à une «entente» d'ici cette date.

L'échéancier que s'est fixé la SICHUM pour amorcer l'érection du futur hôpital sur le site Saint-Denis est serré. La société a prévu se doter d'un programme-cadre dès ce mois-ci et commander des plans fonctionnels et techniques dès avril 2002 pour pouvoir amorcer la construction proprement dite en mars 2003. On imagine que l'assurance d'une expropriation en cas d'échec des négociations est essentielle au démarrage du projet et à la signature de contrats avec certaines compagnies.

Selon nos informations, le processus d'expropriation, contrairement à une entente de gré à gré, modifie également les obligations de la SICHUM, la déléguant de la prise en charge des modalités et des coûts de relocalisation des expropriés.

Outre l'expropriation des terrains de la STM et de ceux appartenant à Montréal, une entente de principe est intervenue entre la Société d'implantation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (SICHUM), qui est le mandataire de la Corporation d'hébergement du Québec (bras immobilier du ministère de la Santé) pour la coordination du projet, et l'entreprise Kaba-Icco.

Cette dernière entreprise, une manufacture qui produit des accessoires de métal, emploie 700 ouvriers. Le président de Kaba-Icco, Aaron Fish, refuse de dévoiler les paramètres de l'entente. L'automne dernier, M. Fish assurait toutefois que le déménagement de ses activités nécessiterait au moins un investissement de 45 millions.

Larry Smith éditeur du quotidien *The Gazette*?

(PC) — Il semble bien que le président des Alouettes de Montréal, Larry Smith, sera le nouvel éditeur du quotidien montréalais *The Gazette*, quittant ainsi l'équipe de football de la Ligue canadienne qu'il a contribué à rebâtir. C'est ce qu'on a indiqué hier le réseau de télévision CTV et la station de radio CJAD. Smith, 50 ans, tiendrait une conférence de presse aujourd'hui pour confirmer sa nomination. Il est le président des Alouettes depuis 1997.

la dignité, le respect des êtres humains, sans distinction de race, de sexe ou de religion.» L'indépendance pourrait-elle donc être arrachée par des voies pacifiques? Le jeune homme pousse un long soupir. Ses yeux errent un moment sur les journaux qui ne parlent, en ces premiers jours de janvier, que du bruit de la guerre et des tensions entre l'Inde et le Pakistan.

A Srinagar, un attentat, le 1^{er} octobre 2001, revendiqué par le Jaish-i-Mohammad, a fait 40 morts et près de 60 blessés. Un mois et demi plus tard, à New Delhi, un nouvel attentat faisait 13 morts dans l'enceinte du parlement et provoquait la fureur du gouvernement indien, prompt à voir dans ces crimes la main du Pakistan. Le Cachemire, dans l'affaire, fait figure de décor — à la fois central et occulté. «L'indépendance viendra, c'est tout ce que je sais», murmure Yasin Malik. «Ce n'est pas avec l'armée et les moudjahidines qu'on va régler le problème», s'énervent ce vieil habitant de Srinagar, donné comme un fin connaisseur du soufisme. «Nos valeurs ont été balayées par les armes: les jeunes ont préféré prendre le fusil et passer la frontière», peste-t-il. «Pourtant, le soufisme est au-delà des religions, il impose le respect de la vie», plaide le vieil homme. «Obéir à l'islam, cela peut permettre d'éviter d'aller en enfer. Mais ça ne suffit pas forcément pour atteindre Dieu!», renchérit Nazir A. Kamali, un vieillard, lui aussi, qui dirige la prière des fidèles soufis lors de la cérémonie annuelle du 6 janvier.

Des hommes jeunes, on en voit peu dans la vallée. Il y en a, bien sûr, mais moins nombreux qu'ailleurs. «Un des aspects parmi les plus importants dans l'évolution de la pratique des mariages, dans la vallée du Cachemire, est directement lié aux 12 dernières années de conflit», confirme le sociologue Bashir Ahmad Dabla, professeur à l'université de Srinagar, en évoquant le «manque de garçons à marier». Nombre de jeunes hommes âgés de 18 à 32 ans «sont morts ou ont été blessés», à moins qu'ils n'aient «rejoint les groupes de militants et, par conséquent, une vie de clandestinité», précise le professeur Dabla. Cette situation, «comparable à ce que l'Europe a connu au lendemain de la Première et de la Seconde Guerre mondiale», place les filles et les jeunes femmes dans une position que le conservatisme de la société et les brutalités de l'armée indienne rendent «extrêmement difficile à vivre». La proportion de veuves et d'orphelins a également augmenté «de façon alarmante», indique l'universitaire, auteur de plusieurs ouvrages sur la place des femmes et les problèmes de genre dans la vallée du Cachemire.

Restaurant Gutenberg - cuisine française qui fait bonne impression

▶ **CE MIDI**: Entrée + cassoulet maison + dessert • 16 \$
 ▶ **CE SOIR**: Repas-spectacle • 20 \$

359, av. du Président-Kennedy (coin de Bleury) • Place des Arts • Tél.: 285-8686 • gutenberg@qc.airs.com

ÉCONOMIE

Reprise de la demande pour les jets régionaux

Bombardier réengage dans la région de Montréal

Au Kansas, l'entreprise annonce toutefois la suppression de 800 emplois supplémentaires

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Bombardier Aéronautique doit procéder à 800 mises à pied supplémentaires au Kansas et en Arizona mais, à Montréal, l'entreprise a progressivement réengagé 400 personnes au cours des derniers mois en raison d'un marché plus favorable que prévu en ce qui concerne les avions à réaction régionaux.

«Chaque jour, nous rappelons du monde», a commenté le vice-président aux communications de Bombardier Aéronautique, Jim Little. Les personnes réemployées œuvrent surtout au niveau de l'assemblage du Regional Jet à 50 places.

À la fin de septembre, Bombardier Aéronautique avait annoncé la mise à pied de 3800 employés, dont 2005 dans la région montréalaise. Le président et chef de la direction de Bombardier, Robert Brown, avait affirmé que les événements du 11 septembre avaient entraîné une détérioration majeure de la situation économique, déjà passablement difficile.

Il avait affirmé que les clients de Bombardier Aéronautique n'avaient encore annulé aucune commande mais qu'il était quand même préférable de jouer de prudence et de réajuster les niveaux de production. «En septembre et en octobre, tout le monde était un peu nerveux», a indiqué M. Little. Mais maintenant, du côté des jets régionaux, nous sommes beaucoup plus optimistes.

Il a expliqué que les clients de Bombardier Aéronautique avaient



REUTERS

À la fin septembre, Bombardier avait annoncé la mise à pied de 3800 employés. Robert Brown avait affirmé que les événements du 11 septembre avaient entraîné une détérioration majeure de la situation économique.

pour la plupart réglé leurs problèmes de financement. «Leur capacité augmente, leurs activités

augmentent et ils demandent d'avoir leurs avions plus rapidement», a déclaré M. Little. C'est une

bonne nouvelle pour nous et c'est une bonne nouvelle pour les 400 personnes, parce qu'elles ont déjà commencé le travail.

Il a cependant indiqué que le secteur des avions d'affaires demeurerait plutôt mou. «C'est très lié à l'état de l'économie.»

Cette situation a forcé Bombardier Aéronautique à annoncer, mardi, 800 mises à pied supplémentaires à ses installations de Wichita, au Kansas, qui se spécialisent dans les avions d'affaires, et au Centre de finition de Tucson, en Arizona.

En septembre dernier, Bombardier Aéronautique avait annoncé qu'elle pourrait devoir procéder à une nouvelle tranche de 2700 mises à pied, au-delà des 3800 déjà annoncées, au cas où la situation ne s'améliorerait pas. Les 800 mises à pied annoncées mardi font partie de cette nouvelle tranche. Environ 250 personnes perdront leur emploi à Wichita au cours des trois prochains mois, alors que 550 personnes devront quitter le Centre de finition de Tucson au cours des 10 à 12 prochains mois.

«Si l'économie se replace, nous n'aurons pas besoin d'éliminer ces postes», a précisé M. Little. Il a ajouté que Bombardier Aéronautique pourrait devoir annoncer d'autres mises à pied. «Il est possible qu'il y ait d'autres mises à pied, mais il est aussi possible qu'il y ait d'autres rappels.»

Il a affirmé que Bombardier Aéronautique maintenait son objectif de livraison de 370 avions à réaction régionaux et avions d'affaires cette année, soit le même nombre que pour l'année dernière.

Augmentation prévue des ventes de 1,5 %

Des Fêtes propices aux détaillants

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Les ventes des détaillants québécois auraient augmenté dans le temps des Fêtes par rapport à celles réalisées l'an dernier durant cette période.

C'est en tout cas ce que croit le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) à la lumière des résultats préliminaires d'un sondage effectué auprès du cinquième de ses membres (1000 sur 5000), au début du mois.

«Les prévisions que nous avions établies en novembre voulant que les ventes au détail devaient augmenter de 1,5 % pour la période des Fêtes, comparativement à la même période de l'an 2000, vont fort probablement se réaliser et pourraient même être dépassées», a indiqué hier le président-directeur général du CQCD, Gaston Lafleur.

L'an dernier, les ventes de détail pour la période des Fêtes avaient augmenté de 0,9 %, a rappelé M. Lafleur.

Cette année, les détaillants craignent les retombées négatives des événements du 11 septembre ainsi que l'incertitude économique qui prévaut. Le CQCD croit maintenant que les Québécois n'ont pas été affectés dans leur décision de consommer.

Dans le secteur de la chaussure, les détaillants se seraient bien

tiré d'affaire, selon M. Lafleur. Certains évaluent que les hausses ont été de 8 à 10 %.

Par contre, dans le secteur du vêtement, les ventes auraient connu un certain ralentissement. «La situation n'est pas homogène. Il va falloir attendre les résultats complets, mais on croit qu'il y a un risque que les marchands de ce secteur aient moins bien fait», a ajouté le p.-d.g. du Conseil québécois du commerce de détail.

Canadian Tire

Chez le détaillant Canadian Tire, le portrait est plus net. Le président et chef de la direction, Wayne Sales, a fait savoir hier que les ventes à l'échelle canadienne ont augmenté d'au moins 10 % pour certaines catégories d'articles, tandis que la rareté de la neige et le temps doux ont causé un ralentissement des ventes d'articles d'hiver.

Les ventes ont été particulièrement bonnes en ce qui a trait aux articles de quincaillerie et de bricolage, aux pneus et aux accessoires automobiles ainsi qu'aux articles de décoration et d'éclairage de Noël. «En fin de compte, notre chiffre d'affaires du mois de décembre a augmenté de 5 % au total», a indiqué M. Sales.

Pour l'ensemble de 2001, le groupe Canadian Tire a battu son record de cinq milliards de dollars en ventes au détail.

Pour réduire ses coûts

BCE songe à trouver un partenaire pour Telesat

BCE entend aussi vendre sa participation dans CGI et dans l'exploitant de sans fil Bell Canada International

REUTERS

Scottsdale — BCE pourrait accueillir un partenaire investisseur dans sa filiale de communication par satellites Telesat Canada, a indiqué mardi le premier groupe canadien de télécommunications.

Ce geste s'inscrirait dans le plan de BCE visant à vendre pour quelque 4,5 milliards de dollars d'actif, a dit le président du conseil de l'entreprise, Jean Monty, lors d'une conférence sur les médias et les télécommunications en Arizona.

«Nous pourrions nous adjoindre un partenaire stratégique dans notre division satellite, a dit Monty. En tant que lanceur et gestionnaire de satellite, [Telesat] pourrait être

plus gros. Nous n'avons pas encore pris de décision.»

BCE s'est engagé dans un exercice de réduction de ses coûts qui passe par le délestage d'actifs moins productifs. Selon Monty, le plan stratégique devrait être complété vers la fin de 2003 ou le début de 2004.

BCE détient 80 % de Bell Canada, plus grande compagnie de téléphonie au pays, ainsi que le fournisseur international Teleglobe, le diffuseur de CTV et le quotidien The Globe and Mail.

BCE entend vendre sa participation dans la firme montréalaise de consultants informatiques CGI et dans l'exploitant de téléphonie sans fil Bell Canada International, présent surtout en Amérique du Sud.

Marchés boursiers

Les aurifères ne peuvent empêcher une baisse à Toronto

REUTERS

Toronto — La Bourse de Toronto a terminé la séance sur une très légère baisse hier, une forte hausse des titres aurifères n'ayant pu compenser la faiblesse de plusieurs autres secteurs.

L'indice phare TSE 300 a terminé en baisse de 6,24 points, ou 0,1 %, à 7775,80. Le secteur des produits industriels, qui abrite bon nombre de technos, a perdu ses gains de début de journée et finit sur un recul de 0,6 %. «Lorsque le marché semble prendre de l'altitude, tout le monde achète, et lorsqu'il semble être à la baisse pour aucune raison apparente, tout le monde se met à vendre», a opiné Al Clouse, courtier chez Commercial Direct.

Dans l'ensemble, seuls cinq des 14 sous-groupes du TSE ont conclu la séance par des gains.

Le secteur de l'or et des métaux précieux a pris 4,4 %, certains investisseurs pariant que les compagnies canadiennes pourraient bénéficier de la bataille que se livrent AngloGold et Newmont Mining Corp. pour Normandy Mining.

Prises de bénéfice à Wall Street

Les valeurs américaines ont également terminé en baisse, les prises de bénéfices ayant eu raison de la hausse qu'avaient suscitée les commentaires optimistes de grandes sociétés technologiques pendant une bonne partie de la séance.

L'indice Dow Jones, qui avait un moment gagné 1,2 %, a fini en repli de 0,6 % ou 56,46 points à 10 094,09 points, tandis que l'indice élargi Standard & Poor's 500, qui sert de référence aux

gérants de fonds, reculait de 0,5 % ou 5,57 points à 1155,14 points. Le Nasdaq a fini en retrait de 0,5 % ou 10,85 points à 2044,89 points. L'indice des technologiques avait été jusqu'à gagner 2,1 % pendant la séance.

«Cela veut dire qu'une grande partie des anticipations de reprise économique a déjà été prise en compte dans les cours, explique Peter Coolidge, de Brean Murray & Co. On est en train de se demander quel potentiel de hausse il reste en cas de reprise économique normale.»

«Si l'on regarde où nous étions fin septembre et où nous en sommes maintenant, les résultats des sociétés posent toujours question. Il y a encore beaucoup de travail. Les investisseurs se demandent si le marché peut poursuivre sa hausse à ce rythme», renchérit Ned Collins, vendeur

chez Daiwa Securities America.

Les avertissements sur résultats ont constitué environ 46 % des pré-annonces de résultats au quatrième trimestre, toutefois moins que la moyenne de 67 % des trois précédents trimestres, selon la société spécialisée Thomson Financial/First Call.

L'annonce en début d'après-midi qu'un avion de transport militaire américain transportant sept Marines s'était écrasé contre une montagne au Pakistan a contribué aux prises de bénéfices. De même, les propos du président de la Réserve fédérale de Dallas, Robert McTeer, notant que la Réserve fédérale des États-Unis aurait souhaité que ses 11 baisses de taux lancées depuis un an aient davantage d'impact sur l'économie, ont également refroidi les ardeurs des acheteurs.

Pour 55 millions \$US

Laidlaw règle à l'amiable avec des mécontents

PRESSE CANADIENNE

Burlington — La compagnie Laidlaw vient d'obtenir un accord à l'amiable lui permettant de régler pour 55 millions \$US une poursuite en recours collectif d'actionnaires mécontents.

Plus important transporteur par autobus en Amérique du Nord, avec sa filiale Greyhound, Laidlaw a indiqué hier que, si l'accord est accepté par les tribunaux au Canada et aux États-Unis, les détenteurs de titres touchés par 43 millions \$US et un syndicat de faillite recevra 12,5 millions \$US.

Données trompeuses

Entre septembre 1997 et mars 2000, alléguaient les plaignants, Laidlaw aurait dissimulé des données financières trompeuses. De leur côté, les dirigeants de Laidlaw de même que les endosseurs mis en cause nient toujours avoir enfreint la loi.

Suivant l'accord à l'amiable, les plaignants renoncent à toute autre poursuite ou action éventuelle contre Laidlaw.

La CVMO invalide la pilule empoisonnée adoptée par le conseil

Cara semble avoir la voie libre pour acquérir Second Cup

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a invalidé, hier, la pilule empoisonnée qui avait été adoptée par le conseil d'administration de la chaîne de cafés Second Cup pour contrer une tentative de prise de contrôle de la part du groupe alimentaire Cara.

La CVMO a jugé qu'il était dans l'intérêt public d'invalider, à compter de maintenant, ce régime de droits des actionnaires qui avait pour effet de rendre prohibitive toute offre d'achat non sollicitée pour Second Cup. La CVMO n'a pas précisé les raisons de sa décision qui semble ouvrir la voie à Cara, déjà détenteur de 39 % des actions de Second Cup et qui souhaite en prendre le plein contrôle.

Un comité spécial du conseil d'administration de Second Cup a toutefois dit s'attendre, hier, à ce que plus de la moitié des actionnaires rejettent l'offre qu'il considère trop peu élevée. Cara Operations, qui exploite les chaînes de restaurants Harvey's, Swiss Chalet (Chalet suisse au Québec) et Kelsey's, offre 7,50 \$ au comptant pour chaque action de Second Cup.

L'offre d'une valeur de 42 millions est valide jusqu'à au-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Second Cup considère que l'offre de Cara est nettement inférieure à la valeur de l'entreprise.

jour d'hui après-midi, à moins d'une prolongation.

L'action de Second Cup à la Bourse de Toronto s'est appréciée de 17 ¢ après l'annonce de la décision de la CVMO, pour clôturer à 8 \$.

Le conseil d'administration de Second Cup considère pour sa part que l'offre de Cara est nettement inférieure à la valeur de l'entreprise. Le conseil se base pour cela sur une analyse de la division de courtage de la Banque TD, dont les services ont été retenus par Second Cup, qui établit la valeur de l'action entre 8,25 \$ et 9,75 \$.

«La décision de la Commission ne change rien au fait que l'offre de

Cara demeure inférieure à l'évaluation indépendante faite par Valeurs mobilières TD [...] et qu'elle devrait être rejetée par les actionnaires», a déclaré le président du comité spécial du conseil d'administration, Robert Haft.

Cara avait déjà fait savoir qu'elle retirerait son offre si la CVMO maintenait en vigueur la pilule empoisonnée de Second Cup.

«Les actionnaires de Second Cup sont maintenant libres de décider s'ils veulent déposer leurs actions ordinaires dans le cadre de notre offre», a dit dans un communiqué le chef de la direction de Cara, Gabe Tsampalieros.

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS-JEU



Jean Dion

Eurosepticisme

Attaquons le problème de front: l'euro, messieurs dames, baigne dans la controverse. Selon le quotidien allemand Die Welt, auquel je ne peux que vous recommander de vous abonner, des chercheurs polonais ont établi que la nouvelle pièce en circulation en Belgique n'est pas équilibrée. Elle tombe plus souvent côté face que côté pile: en moyenne 140 fois sur 250, ont établi les scientifiques de l'Académie Podlaska, à Siedlce. Il s'agit évidemment d'une question extrêmement grave pour l'Union européenne de football, dont les arbitres utilisent une pièce avant le match pour déterminer quelle équipe commencera avec le ballon et de quel côté du terrain elle le fera. L'UEFA a fait savoir cette semaine qu'elle attend de nouveaux tests avant de demander à ses officiels d'éviter d'utiliser l'euro pour le tirage au sort. Mais la controverse belge n'est peut-être rien en regard de ce qui se passe ailleurs: des tests menés au cours du week-end par des journalistes de la chaîne Bloomberg News ont montré que l'euro espagnol atterrissait côté pile 26 fois sur 40. De quoi être un vrai euroseptique.

Qu'est-ce qui est le plus américain dans la vie? Ah. Je savais bien que vous vous posiez le même genre de questions que moi. Mais attention, la réponse, comme bien des réponses, n'est pas aisée. Par exemple, si on se demande, comme l'a fait il y a trois ans Le Nouvel Observateur, «l'amour est-il manque ou plénitude?», «le bonheur est-il notre seul but?», «toute vérité est-elle illusoire?», «l'incertitude est-elle notre seule certitude?», «l'histoire a-t-elle un sens?», «faut-il comprendre le mal?», «sommés-nous dignes d'être libres?», «qu'avons-nous à faire de l'être?», «Dieu des âmes ou Dieu des armes?», «la mémoire est-elle l'avenir de l'homme?», «l'action naît-elle toujours de la réflexion?», «peut-on échapper à ses responsabilités?», «la nature est-elle une œuvre d'art?», «y a-t-il une vie avant la mort? ou «face au consensus, le salut passe-t-il par la révolte?», on voit bien qu'on ne s'en sort pas toujours en criant ciseau ou lapin. (Si vous êtes fins, d'ailleurs, vous m'expliquerez un de ces quatre pourquoi on crie «ciseau» et «lapin» et pas, par exemple, «couteau», «lièvre», «apoptegme» ou «hétérogénéité» qui, avec cinq accents aigus, établit un record de la langue française.)

Qu'est-ce donc qui est le plus américain? Ça n'intéresse personne, mais jugez plutôt. Sparky Anderson, ancien gérant des Reds de Cincinnati et des Tigers de Detroit, et Johnny Bench, ancien receveur des Reds, ont été engagés par le Bureau laitier des États-Unis pour apparaître dans une série de publicités faisant la promotion du fromage. On ne vous l'a peut-être jamais dit, mais le fromage américain, comme l'ensemble de la diète U.S., est tout simplement délectable: tout ce succulent jaune orange salé fondu, cette mozzarella au lait écrémé, ce brick, ce Monterrey Jack avec du petit piment inséré, menoum menoum. Bref, Anderson et Bench prendront part à des annonces où ils feront des jeux de mots désopilants sur le diptyque fromage-baseball. Et voici ce qu'a expliqué le concepteur de l'agence de pub, Bob Scarpelli: «Il n'y a rien de plus américain que l'amour du baseball, à l'exception possible de l'amour du fromage.»

Or ce n'est point aussi simple que c'en est l'air. Car la firme Levi's, fabricant bien connu de culottes, pousse encore plus loin le concept: la publicité de la publicité. Levi's diffuse actuellement sur Internet trois annonces, et les gens sont invités à voter pour celle qu'ils aimeraient le plus voir présentée à la télé lors du match du Super Bowl. Ces pubs, je le précise parce que je vous sais mordus de la chose vestimentaire, annoncent les jeans Flyweight pour hommes, les jeans Super Low Stretch pour dames et les jeans Boot Fit pour tous les autres.

Et voici ce qu'a expliqué la directrice du marketing chez Levi's, Anna Brockway: «Nous laissons les consommateurs participer aux 30 secondes les plus importantes du monde de la publicité. Il n'y a rien de plus américain ou de plus démocratique que de donner aux gens la possibilité d'exprimer leur opinion en votant.»

Il n'y a surtout rien de plus américain que de dire qu'il n'y a rien de plus américain.

Un reportage intéressant à l'émission 60 Minutes, dimanche dernier. Comme les universités américaines font un fric fou avec leurs équipes sportives (assistances considérables, droits de télé) au point de verser des sommes mirobolantes aux meilleurs entraîneurs, des athlètes travaillent actuellement à créer une association, la Collegiate Athletes Coalition, afin d'être payés pour leurs services. Ils estiment que le sport représente un travail à temps plein et que leurs bourses sont insuffisantes pour mener à bien leurs études.

La NCAA réplique évidemment que la fonction première d'un étudiant, fût-il joueur de football ou de basket, est d'étudier, et que si un athlète veut être payé, il n'a qu'à passer chez les professionnels.

Le hic, c'est que les études semblent loin des préoccupations des étudiants. Le taux de diplomation est de moins de 50 % chez les footballeurs et chute à 30 % chez les basketteurs. L'été dernier, une commission avait suggéré qu'une université soit exclue des matchs d'après-saison si son taux de diplomation de joueurs-étudiants était inférieur à 50 % dans l'ensemble et à 35 % chez les Noirs, ou si les Noirs se situaient à plus de 20 points de pourcentage derrière les Blancs. Or, si de telles normes avaient été en vigueur cette année, les 25 Bowls du football universitaire auraient dû être annulés, au moins une des institutions présentes n'y satisfaisant pas.

Des amateurs payés. Il n'y a rien de plus américain.

Et dans la série «Peux-tu être moins clair toi là là, je comprends trop», à Michel Bergeron qui, lors d'un récent épisode de La Soirée du hockey, nous a confirmé ce que nous soupçonnions tous peu ou prou, à savoir: «Avec un bon gardien de but, tout est permis de penser.»

jdion@ledevoir.com

HOCKEY

Michel Therrien doit maintenant gérer une crise à l'interne

GUY ROBILLARD PRESSE CANADIENNE

Non, Michel Therrien ne va pas aller se jeter en bas d'un pont.

C'est même un entraîneur tout joyeux qui s'est présenté devant les médias hier après l'entraînement du Canadien, de passage à Montréal pour un match contre les Islanders avant de retourner disputer un huitième match en neuf sur la route, à Toronto samedi.

Therrien avait préparé une blague comme entrée en matière: «J'étais content, ce matin, d'être de retour au Centre Molson, ça faisait longtemps qu'on était partis. Mais j'avais oublié qu'après la pratique, j'avais une conférence de presse...»

Sa bonne humeur n'empêche pas l'entraîneur d'être réaliste.

«On vit une crise à l'interne, faut pas se le cacher», a-t-il reconnu. Et la situation, a-t-il noté, est différente de l'an dernier à son arrivée, quand il avait eu à gérer une situation difficile amorcée sous l'ancienne direction.

«Un entraîneur, c'est un leader qui donne une direction aux joueurs, a enchaîné Therrien. Après un match comme celui d'hier, tu es en beau fusil et tu prévois un entraînement genre «pas de rondelle et on patine».

Un entraînement punitif, autrement dit. «Mais le lendemain, tu te demandes quelle est la meilleure direction à donner à ton équipe. Or il y a des aspects à améliorer. Ce que je vous dis là, c'est la même chose que j'ai dite à mes joueurs.»

Qui l'ont donc échappé belle! «Je veux m'assurer qu'on s'en va dans la bonne direction, qu'on se reprend en main, et le fait de revenir au Centre Molson va certainement nous aider. Je dis souvent qu'une équipe est une famille. Il faut rester unis, et c'est la seule manière dont on va pouvoir s'en sortir», a déclaré Therrien.

Alors que «la solution la plus facile serait de crier après les joueurs».

Pas d'excuse

À la suite du match contre les Islanders, le Canadien devra encore disputer cinq de ses sept prochains matchs sur la route.

Mais Therrien a clairement établi qu'il n'utilisera jamais l'excuse des blessures ou du calendrier (qui est semblable pour tout le monde, soit dit en passant).

«Plusieurs joueurs ont été malades lors du dernier voyage, mais jamais je ne vais chercher d'excuse, parce que les gars sur la patinoire doivent être capables de faire le travail. Mais, oui, c'est dur. Je sais que des gars étaient malades. Mais je ne dirai jamais qu'on a perdu des matchs parce que des joueurs avaient la grippe.»

Therrien a quand même rappelé que lors d'un match dans l'Ouest, sept joueurs n'étaient pas disponibles.

Mais José Théodore n'a pas été aussi solide que d'habitude, la défense a été erratique et on attend toujours le réveil de Yanic Perreault et de Brian Savage.

Et Therrien a aussi déclaré, après la dernière défaite au Minnesota, qu'il commençait à comprendre pourquoi son équipe joue beaucoup moins bien à l'extérieur du Centre Molson mais qu'il préférerait garder ses réflexions pour lui-même...

Travail et jeux de base

Lorsqu'une équipe sombre dans une léthargie comme le Canadien, les joueurs deviennent plus tendus, plus anxieux, ils pensent plus, avec le résultat qu'ils jouent encore plus mal. C'est un cercle vicieux.

Comment fait-on pour s'en sortir? «Il y a une solution que j'ai toujours trouvée», répond Karl Dykhuis: «quand tu travailles plus fort et plus vite encore, tu ne peux pas te tromper.»

Le défenseur est conscient de répéter un cliché mais il n'en démord pas, c'est la solution.

Le travail supplémentaire, dit-il, aide aussi à ne pas trop penser. «Même quand

tu vis des moments difficiles, tu te concentres sur le travail et tu oublies le reste.»

Cela dit, il convient que la situation actuelle n'est pas facile à vivre. Le Canadien n'a amassé que trois points sur une possibilité de 14 à ses sept derniers matchs sur la route.

«Ça ne peut pas être plaisant quand ça va comme ça», reconnaît Dykhuis, selon qui «il n'y a rien en particulier» qui a cloché.

«On n'a pas bien joué pendant 60 minutes en équipe. C'est dur sur la route, et ce, pour toutes les équipes. Mais il faut y conserver une moyenne de .500 si on veut connaître du succès.»

Or le Canadien est bien loin de là avec sa fiche de 7-12-2-2.

Pour Stéphane Quintal, la solution est de «jouer plus intelligemment, de respecter notre système de jeu; dans le cas des défenseurs, il faut garder les choses simples».

Pour ce faire, «il faut revenir à la base mais ne pas être trop craintif en même temps».

Michel Therrien a aussi blâmé les mauvaises décisions et réactions de ses joueurs en zone neutre.

Mais encore une fois, comment éviter de trop penser aux correctifs à apporter?

«Il faut commencer par respecter deux ou trois jeux de base», répond Quintal. Puis, quand les choses vont recommencer à mieux aller, la confiance va revenir et l'instinct va reprendre le dessus.

«Dernièrement, on s'est concentrés sur notre défensive de zone et on s'améliore de ce côté-là. Ce qui nous a coûté des buts, ce sont les décisions avec la rondelle en zone neutre, a noté Therrien. Une partie de notre entraînement aujourd'hui a été concentrée uniquement sur le jeu en zone neutre, les réactions avec la rondelle et sans la rondelle.»

Les entraînements sont d'ailleurs la meilleure façon de replacer une équipe, a affirmé l'entraîneur.



HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Table with 4 columns: Team, G, P, NDPBP, BC Pts. Rows include Toronto, Boston, Ottawa, Montréal, Buffalo.

Section Atlantique

Table with 4 columns: Team, G, P, NDPBP, BC Pts. Rows include Philadelphia, N.Y. Rangers, N.Y. Islanders, New Jersey, Pittsburgh.

Section Sud-Est

Table with 4 columns: Team, G, P, NDPBP, BC Pts. Rows include Carolina, Washington, Tampa Bay, Florida, Atlanta.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Table with 4 columns: Team, G, P, NDPBP, BC Pts. Rows include Detroit, Chicago, St. Louis, Nashville, Columbus.

Section Nord-Ouest

Table with 4 columns: Team, G, P, NDPBP, BC Pts. Rows include Edmonton, Colorado, Calgary, Minnesota, Vancouver.

Section Pacifique

Table with 4 columns: Team, G, P, NDPBP, BC Pts. Rows include San Jose, Dallas, Los Angeles, Phoenix, Anaheim.

Hier

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Washington 6 Columbus 3, New Jersey 5 Calgary 1, Atlanta 4 Ottawa 3 (P), Dallas 3 Florida 2, Detroit 5 Vancouver 4 (P), Los Angeles 4 N.Y. Rangers 0, Chicago au Colorado, San Jose à Phoenix, St. Louis à Anaheim.

Aujourd'hui

Table with 2 columns: Team, Score. Rows include Los Angeles à Boston, 19h00; Pittsburgh à Buffalo, 19h00; N.Y. Islanders à Montréal, 19h30; New Jersey à Philadelphia, 19h30; Minnesota à Nashville, 20h00; Columbus à Chicago, 20h30; Caroline à Edmonton, 21h00.

En quête de motivation



DAVID GRAY REUTERS

PETE SAMPRAS, vainqueur de treize tournois du Grand Chelem, a exprimé le désir de participer de nouveau à la coupe Davis afin de se relancer, a-t-il déclaré hier. L'ancien n° 1 mondial, qui, pour la première fois depuis 1992, n'a remporté aucun titre du Grand Chelem la saison dernière, cherche à 30 ans à redonner un élan à sa carrière en jouant plus de matchs. «S'il y a une raison pour laquelle je veux bien jouer plus de matchs cette année, c'est la coupe Davis», a affirmé l'Américain à l'issue de sa victoire hier lors du tournoi exhibition de Kooyong, face à l'Espagnol Alex Corretja 6-4, 7-6 (7/0).

Selig favorise la taxe de luxe

New York (AP) — Le commissaire Bud Selig a demandé aux joueurs, mercredi, d'accepter l'implantation d'une taxe de luxe qui permettrait de restreindre l'inflation salariale. Il a aussi proposé qu'on impose un plus important partage des revenus locaux entre les équipes.

Selig a donné un discours de près de quatre heures lors d'une séance de négociations qui a eu lieu au bureau du baseball majeur. Il a expliqué les propositions de base des propriétaires dans le but de renouveler la convention collective échue depuis le 7 novembre.

S'adressant à huit joueurs ainsi qu'à des avocats représentant le syndicat des joueurs et les dirigeants d'équipes, Selig a demandé qu'on instaure une taxe de luxe de 50 % pour toute masse salariale de plus de 98 millions \$ US, selon trois personnes bien au fait de la teneur de la réunion.

Selig a également proposé que les équipes déposent 50 % de leurs revenus locaux, après déductions des dépenses relatives à leur stade, dans une cagnotte qui profiterait de façon égale à tous les clubs. Cette année, le taux de contribution n'était que de 20 %.

Les Yankees de New York, qui ont généré

les revenus les plus importants l'an dernier avec une somme de 242 millions \$, devraient donc payer une somme additionnelle de 36 millions \$ aux autres équipes la saison prochaine si le plan Selig était adopté.

La masse salariale des Yankees en vue de la prochaine saison est estimée à 143 millions \$, ce qui signifie qu'ils devraient déboursier un montant de 22,5 millions \$ pour répondre aux exigences de la taxe de luxe. Selon un dirigeant, cette taxe de luxe affecterait quatre ou cinq équipes la saison prochaine.

De plus, Selig a déclaré aux joueurs que les propriétaires aimeraient instaurer un repêchage universel. Dans ce cas, par exemple, les joueurs cubains ne seraient plus obligés de faire défection afin de devenir des joueurs autonomes et obtenir de lucratifs contrats.

Des deux côtés de la table, on s'est contenté de déclarations prudentes. «Bud a expliqué sa position de base, tout comme nous l'avons fait», a déclaré Donald Fehr, le directeur exécutif de l'Association des joueurs. «Nous avons eu plusieurs discussions préliminaires. Il n'y a pas eu de surprises. C'était une première réunion de travail. Je ne veux vraiment pas qualifier d'aucune façon la teneur des discussions.»

Éric Lucas défendra son titre le 1er mars

BILL BEACON PRESSE CANADIENNE

Éric Lucas, de Sainte-Julie, défendra pour la deuxième fois son titre des super-moyens WBC lors d'un combat qui l'opposera à l'Américain Vinny Paz, a annoncé hier le groupe InterBox.

Paz, âgé de 39 ans, est un ancien champion du monde alors connu sous le nom de Vinny Pazienza ou sous le sobriquet de «Pazmanian Devil». Ce n'est que récemment qu'il a changé son nom.

Le combat est prévu le 1er mars au Foxwoods Resort Casino, à Mashantucket, au Connecticut, a déclaré le directeur général d'InterBox, Yvon Michel. Il n'a pas divulgué le montant des bourses des boxeurs.

Lucas (34-4-3) a enlevé le titre en juillet dernier contre l'Anglais Glenn Catley. Il l'a ensuite défendu victorieusement le 30 novembre, battant le Sud-Africain Dingaan Thobela.

Paz (49-9-0) a déjà détenu les titres de champions des légers IBF et des super-moyens WBA. Le vétéran boxeur, qui a entrepris sa carrière en mai 1983, a partagé les honneurs de deux combats contre le super-moyen Dana Rosenblatt ces dernières années. Il a aussi affronté

Hector Camacho, Roy Jones Jr., Roger Mayweather et Eric Haugen.

«Pazienza est rapide, il est combatif et il va se battre chez lui, a dit Michel. Éric ne pourra pas le prendre à la légère.»

Michel a indiqué que le combat, qui sera retransmis aux États-Unis au réseau ESPN2, devrait apporter à Lucas plus de notoriété au sud de la frontière. «Nous croyons qu'il s'agira d'un de leurs galas les plus cotés», a-t-il soutenu.

Ailleurs dans le monde de la boxe, Michel a confirmé que le mi-moyen montréalais Hercules Kyvelos (20-0) va affronter Johnny Molnar (19-1-1) le 2 février au Bally's Casino, à Atlantic City.

Le super-mi-moyen Fitz Vanderpool (21-4-4), de Kitchener, en Ontario, doit livrer un combat le 13 janvier au Venetian Resort Casino, à Las Vegas, contre un boxeur dont l'identité n'a pas été dévoilée.

Son frère, le super-moyen Syd Vanderpool (30-3), sera la tête d'affiche d'un gala présenté le 1er février au Hershey Center, à Mississauga, en Ontario. Vanderpool affrontera l'Américain Rick Camlin (13-1). Les Montréalais Joachim Alcone (11-0) et Adrian Diaconu (5-0) participeront également à ce gala.

VIENT DE PARAÎTRE!

Au sommaire:

- 1841-2001 Bouclée, la boucle Robert Laplante
Dépolitiser la question de la langue Robert Auclair
Être ou ne pas être souverainiste Denis Monière
French Europa De l'allénation comme vertu Jean-Luc Gouin
La marginalisation du Parlement: sans danger et sans conséquences négatives? Jean-Pierre Charbonneau
Les sacrifices de la bonne entente Luc Bouvier
L'heure juste Rodrigue Tremblay
Analyse de la collection «Constantes» Martin Doré

Marcelle Ferron (1924-2001) Jean-François Bélisle



Le Québec entre libre-échange et nouvelle économie Jacques Parizeau

Pour en savoir plus:

L'Action nationale 425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002 Montréal (Québec) H3A 3G5 Tél.: (514) 845-8533 - Téléc.: (514) 845-8529 Courriel: revue@action-nationale.qc.ca Site: http://www.action-nationale.qc.ca

LE DEVOIR

CULTURE

Zone de turbulence présentée à Zone libre

L'équipe de la SRC est de retour du Népal où elle a filmé la guérilla

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Oubliez les spectaculaires paysages de montagnes, les paradis artificiels de Katmandou et le trekking pour vous mettre en forme. Le Népal est un pays beaucoup plus troublé que ne le veut le cliché, et une équipe de *Zone libre* le prouvera demain soir.

Car *Zone libre* a ramené des images très fortes de la guérilla maoïste au Népal. L'équipe de trois Québécois, le journaliste Jean-François Lépine, le réalisateur Georges Amar ainsi qu'un caméraman, a filmé les résultats de violentes attaques de la guérilla dans des villages népalais quelques heures à peine après qu'elles se furent produites.

En fait, une des attaques (la destruction d'un poste de police et d'une banque dans un village) s'est produite en pleine nuit, à quelques centaines de mètres de l'équipe radio-canadienne, qui dormait. Cependant, déclare Georges Amar, «jamais nous n'avons senti notre sécurité menacée».

Il reste que ces événements donnent un caractère exceptionnel à cette édition de *Zone libre*.

C'est à la fin novembre que *Zone libre* s'est rendue au Népal pour un séjour de dix jours. On avait d'abord prévu s'y rendre en octobre mais le voyage avait été reporté à cause des événements du 11 septembre.

Le hasard a fait qu'une trêve entre le gouvernement népalais et la guérilla a été rompue au moment où *Zone libre* arrivait dans le pays et l'équipe se trouvait sur place lorsqu'une série d'attaques s'est produite dans tout le pays au cours de la nuit du 22 au 23 novembre, attaques qui ont obligé le gouvernement à déclarer l'état d'urgence.

Comme l'explique le reportage, ce petit pays de 23 millions d'habitants est dirigé par une élite corrompue et, depuis cinq ans, une guérilla d'obédience maoïste tente de déstabiliser ce pouvoir. Ces militants communistes semblent bénéficier de l'appui d'une bonne partie de cette population très pauvre, qu'elle fait rêver d'un monde meilleur. Selon les entrevues et les témoignages recueillis par *Zone libre*, la guérilla compterait 25 000 soldats prêts à prendre le pouvoir au Népal (un chiffre impossible à vérifier) et contrôlerait bon nombre de villages abandonnés par le pouvoir et par l'armée.

Zone libre fait le tour de la question demain soir en rencontrant autant des responsables politiques officiels que quelques membres de la guérilla.

ZONE LIBRE - LE NÉPAL
À Radio-Canada
le vendredi 11 janvier à 21h

American Music Awards

Nelly Furtado s'incline devant Alicia Keys

PRESSE CANADIENNE

Los Angeles — Le prix de la révélation de l'année dans la catégorie pop/rock'n roll a échappé hier à la Canadienne Nelly Furtado pour sa chanson *I'm like a bird* lors de la 29^e édition des American Music Awards.

Nelly Furtado, une Canadienne d'origine portugaise qui a grandi à Victoria, en Colombie-Britannique, a dû s'incliner devant Alicia Keys, qui a également reçu le prix de la révélation dans la catégorie rhythm, soul et blues. Le groupe Lifehouse était troisième finaliste dans la catégorie où s'affrontaient Nelly Furtado et Alicia Keys.

Le gala de la 29^e édition des American Music Awards qui s'est tenu à Los Angeles était animé par Jenny McCarthy et Sean (P. Diddy) Combs.

Les prix de la meilleure artiste féminine et du meilleur album dans la catégorie rhythm, soul et blues ont été attribués à Aaliyah, décédée l'an passé dans un accident d'avion et à laquelle l'industrie de la musique a voulu rendre un hommage posthume.

Le prix de la meilleure artiste féminine dans la catégorie pop/rock'n roll a été attribué à Janet Jackson, qui a remercié les votants par le biais d'une liaison satellite en direct du Japon où elle est actuellement en tournée.

«Merci beaucoup», a dit, en français, Luther Vandross lorsqu'il est venu chercher son prix du meilleur artiste rhythm, soul et blues, son septième AMA en carrière.

Le trio Destiny's Child l'a emporté dans deux des trois catégories où il était en nomination: meilleur groupe de rhythm, soul et blues et meilleur album de pop/rock'n roll. Le groupe 'N Sync s'est vu récompensé par le prix du meilleur groupe, band ou duo dans la catégorie pop/rock'n roll.

Le chanteur country Garth Brooks a reçu le prix de l'AMA pour souligner sa carrière natio-

nale et internationale ainsi que son engagement dans de nombreuses causes humanitaires.

Dans la catégorie country, Tim McGraw a été récompensé par le prix du meilleur album avec *Set this circus down* et est également venu sur scène pour recevoir le prix de la meilleure artiste country attribué à sa femme Faith Hill.

Le chanteur Nelly a empoché le prix de la catégorie rap, hip-hop. Enrique Iglesias, déjà lauréat l'an dernier dans la catégorie musique latine, a de nouveau reçu ce prix cette année.

Parmi les artistes qui se sont produits sur scène pendant la cérémonie, il y a eu Lenny Kravitz qui a par ailleurs reçu le prix du meilleur artiste masculin dans la catégorie pop/rock'n roll, et Yolanda Adams, qui a eu celui de meilleur artiste de musique contemporaine d'inspiration. La blonde platine Cher s'est également illustrée dans une performance haute en couleur. Luther Vandross a rendu un hommage à tous les artistes disparus l'an dernier, et tout particulièrement au Beatle George Harrison.

Michael Jackson, dans une veste militaire de paillettes argentées, a reçu des mains de l'acteur Chris Tucker le prix spécial décerné à l'artiste du siècle. Quincy Jones, Diana Ross et Marlon Brando ont été parmi les personnalités qu'a remerciées le chanteur, visiblement ému par l'hommage que lui a rendu l'assistance qui s'est levée pour l'applaudir.

La question de sa présence aux AMA avait déclenché une bataille juridique entre le président des AMA et celui des Grammy Awards, qui auront lieu en février prochain. Le premier accusant le second de vouloir empêcher la participation de Jackson à la cérémonie d'hier.

Cette année, pour la première fois, un prix Coca-Cola était attribué à l'artiste ou au groupe qui a introduit un nouveau style de musique. C'est le groupe Carbon Leaf qui l'emporta.

AFP ET LE DEVOIR

L'organisme chargé de la promotion du cinéma français à l'étranger a annoncé «une année record» en 2001, où les films de langue française auraient fait — France exclue — 120 % plus d'entrées qu'en 2000.

Le Québec n'échappe pas à la vague francophile. Les données publiées montrent que les résultats des films français ont doublé ici l'an dernier. En Allemagne, les résultats ont été multipliés par trois et, aux États-Unis et en Espagne, par 2,5. Les performances progressent également en Grande-Bretagne, en Italie et en Suisse.

Des chiffres, «rassemblés par Unifrance sur les sept principaux pays, annoncent une année 2001 record pour le cinéma français à l'étranger», indique en résumé l'organisme dans un rapport diffusé hier.

À la veille des 4^e Rendez-vous européens, qui accueillent à Paris, du 11 au 15 janvier, acheteurs, distributeurs et journalistes de l'Europe et du Québec, Unifrance estime que ces chiffres, qui portent sur les sept principaux marchés, «annoncent une année 2001 record pour le cinéma français à l'étranger».

Et sans Astérix!

Le rendement des productions franco-françaises progresse particulièrement sur les marchés traditionnellement les plus importants pour l'Hexagone. Les films de langue française totalisent plus d'un million d'entrées dans chacun de ces pays. Ils font plus de trois millions d'entrées aux États-Unis, en Allemagne, en Espagne et en Italie, précise Unifrance. «Pour les films de langue française, le record établi dans le monde à 26 millions d'entrées en 1999 devrait être battu en 2001», selon l'organisme.

En 1999, les résultats avaient été dopés par la potion magique d'*Astérix* qui, à lui seul, avait représenté la moitié des entrées des films de langue française, alors qu'en 2001, de nombreux titres ont contribué au succès.

Le chanteur Nelly a empoché le prix de la catégorie rap, hip-hop. Enrique Iglesias, déjà lauréat l'an dernier dans la catégorie musique latine, a de nouveau reçu ce prix cette année.

Parmi les artistes qui se sont produits sur scène pendant la cérémonie, il y a eu Lenny Kravitz qui a par ailleurs reçu le prix du meilleur artiste masculin dans la catégorie pop/rock'n roll, et Yolanda Adams, qui a eu celui de meilleur artiste de musique contemporaine d'inspiration. La blonde platine Cher s'est également illustrée dans une performance haute en couleur. Luther Vandross a rendu un hommage à tous les artistes disparus l'an dernier, et tout particulièrement au Beatle George Harrison.

Michael Jackson, dans une veste militaire de paillettes argentées, a reçu des mains de l'acteur Chris Tucker le prix spécial décerné à l'artiste du siècle. Quincy Jones, Diana Ross et Marlon Brando ont été parmi les personnalités qu'a remerciées le chanteur, visiblement ému par l'hommage que lui a rendu l'assistance qui s'est levée pour l'applaudir.

La question de sa présence aux AMA avait déclenché une bataille juridique entre le président des AMA et celui des Grammy Awards, qui auront lieu en février prochain. Le premier accusant le second de vouloir empêcher la participation de Jackson à la cérémonie d'hier.

Cette année, pour la première fois, un prix Coca-Cola était attribué à l'artiste ou au groupe qui a introduit un nouveau style de musique. C'est le groupe Carbon Leaf qui l'emporta.

Les recettes à l'étranger ont doublé

Une année record pour le cinéma français

Le Québec n'échappe pas à la vague dont *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* est largement responsableAudrey Tautou dans une scène d'*Amélie*.

REUTERS

Cette fois-ci, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* mène la danse, mais bien d'autres films contribuent à l'augmentation, tels *Les Rivières pourpres* de Mathieu Kassovitz, *Le Placard* de Francis Veber, *Le Pacte des loups* de Christophe Gans, *Le Goût des autres* d'Agnès Jaoui, *Yamakasi* d'Ariel Zeitoun, *Belphegor* de Jean-Paul Salomé, *Merci pour le chocolat* de Claude Chabrol ainsi que des œuvres moins grand public dont *La Pianiste* de Michael Haneke, *L'Anglaise* et *Le Duc* d'Eric Rohmer et *Sous le sable* de François Ozon.

En France aussi

Selon le Centre national français de la cinématographie (CNC), les films français ont at-

teint, en France en 2001, une part de marché estimée à 41 %, contre 28,5 % en 2000. Cela représente 76 millions d'entrées, soit 29 millions de plus qu'en 2000, sur un total de 185 millions d'entrées. La part de marché des films américains en France est estimée à 50 % contre 62,2 % en 2000, avec 92,5 millions d'entrées, soit 10,5 millions de moins qu'en 2000 (+10,2 %).

Au Québec, selon les dernières statistiques disponibles sur le site de l'Observatoire de la culture et des communications, les films français ont attiré plus de 1,5 million de spectateurs pendant les trois premiers trimestres de 2001. Les recettes pour les neuf

premiers mois sont estimées à environ neuf millions, ce qui totalise 7,5 % du marché. Les films américains dominent largement, représentant 80 % de l'assistance, des recettes et des projections. La part de marché des films québécois oscille autour de 4,5 %.

Ici aussi, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* explique une bonne part de ce succès. Ce joyeux film figurait encore en octobre en deuxième place des films les plus populaires au Québec. Le long métrage avait alors connu plus de 4200 projections, attiré 150 000 spectateurs et permis des gains d'environ un million de dollars. En fait, *Le Fabuleux Destin...* était alors le seul film français à figurer parmi les douze premières positions, toutes les autres places de la liste appartenant à des longs métrages américains.

THÉÂTRE

Une vie laborieuse

le pour l'interprète Marie-Claude Gignac et le créateur Philippe Beaufort, qui n'arrivent jamais à rendre crédible cette descente périlleuse dans les gouffres de l'isolement.

Sur une grande scène dépouillée, avec à peine quelques accessoires, Marie-Claude Gignac incarne Eva. Dans cet espace mental ou quotidien, elle tente de faire face à ses démons: les désirs inavoués, l'absence de l'autre, les horreurs de la guerre, l'épreuve même du temps. Elle fête, entre ces murs, son anniversaire, qui la ramène à des histoires qu'elle s'invente, des rencontres impossibles, des excuses, des folles passagères. Elle chemine de cette façon vers sa propre nature, quelque part entre la raison cruelle et les rêveries fantasistes. Eva jette, du même coup, un regard sur son destin en tant que femme, les injustices, les crimes, le lien maternel, la bêtise des hommes.

En fait, on peut imaginer beaucoup de choses en observant cette création de Rom Kata qui laisse toute la place à Marie-Claude Gignac. Philippe Beaufort, dans son rôle de metteur en scène, a

voulu une esthétique qui se réclame essentiellement du théâtre chorégraphié. Donc, peu de place pour les mots et une démarche qui emprunte beaucoup à la danse comme au mime.

Même si les choix de Rom Kata semblent fort louables, *L'Autre Vie d'Eva* demeure encore trop brouillon dans son déroulement narratif. Après la première heure, on finit par ne plus croire à la lutte que mène Eva contre elle-même. Est-ce la faute de l'interprète ou du créateur? Il faut bien dire que le jeu ainsi que l'approche de Marie-Claude Gignac manque parfois de ressources.

L'exagération ne mène à rien. Les trente dernières minutes semblent interminables. Pourquoi se battre ainsi contre le passé et la perte de l'enfance? A force de trop vouloir convaincre le public, le ridicule l'emporte sur le drame intérieur. La colère ainsi que la tristesse d'Eva manquent de nuances.

Au début, on peut trouver amusant l'utilisation d'objets symboliques, de vêtements et d'un masque pour enrichir la trame de cette histoire. Par ailleurs,

on finit par s'ennuyer devant une telle prétention artistique.

Le spectacle mise aussi beaucoup sur la lumière tout comme la musique. Du côté des éclairages, les trouvailles de Louis-Marie Lavoie apportent un rythme intéressant à la création. Elles tentent, à l'occasion, de rétrécir les lieux et les ombres qu'Eva soupçonne derrière elle. On se demande aussi si ce n'est pas l'espace parfois difficile à occuper de la salle Multi de Méduse qui engendre une certaine distance entre l'interprète et les spectateurs.

L'émotion passe mal et finit par frustrer vers la fin. Pour ce qui est de la musique de Sébastien Tremblay, elle ajoute un romantisme tragique inutile au drame déjà lourd d'Eva.

Avec cette nouvelle pièce, on ne peut certainement pas dire que Rom Kata se lance dans une réflexion intense sur le désespoir humain. *L'Autre Vie d'Eva* se prête à un exercice théâtral qui ne cesse de devenir laborieux jusqu'à sa conclusion, un peu terne. Décidément, on s'attendait à beaucoup plus de la part de cette jeune compagnie de Québec.

C a h i e r s p é c i a l

Rentrée culturelle

samedi
Publie le **19** janvier
Tombée publicitaire
le 11 janvier 2002

LE DEVOIR